

RÈGLEMENT

Un contre-la-montre en duo à **la formule originale**, sur une distance de 22 kms (2 tours de circuit de 11km200).

- ⇒ Une épreuve de cyclisme sur route qui se veut conviviale avant tout.
- ⇒ Ouverte aux licenciés FFC et autres fédérations ainsi qu'aux non licenciés (avec autorisation médicale pour non licenciés de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition)
- ⇒ Retrait des dossards 13h00 – **Premier départ 14h30** – Un départ toutes les 2 minutes
- ⇒ Lors de l'inscription, tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, en accepte les clauses dans leur intégralité et accepte les risques normaux et fréquents liés à la pratique du vélo, tels que les chutes individuelles ou collectives.
- ⇒ Par équipe de deux, masculin, féminin, mixte, jeune, moins jeune...
- ⇒ Pour des raisons pratiques d'enregistrement et de constitution de liste de départ, il est impératif de **s'inscrire avant le jeudi 10/10**.

L'enregistrement en ligne est à privilégier, lien pour s'inscrire : <https://stsport-inscription.fr/chrono46robertserres/>

, il est aussi possible de le faire par mail ou courrier. L'inscription le jour de la course, bien que déconseillée, restera possible mais à un tarif majoré (14 €/concurrent au lieu de 12€).

⇒ Dès le franchissement de la ligne d'arrivée, Restitution des transpondeurs et dossards obligatoire en fin de course sous peine de 80 € de pénalité par puce...

- ⇒ Des signaleurs assureront la sécurité aux carrefours principaux mais toutes les équipes sont tenues de respecter le code de la route, circulation à droite de la chaussée (course non fermée à la circulation, des véhicules peuvent se trouver dans le sens de la course).
- ⇒ Jeunes participants autorisés à partir de 12 ans, ou plus jeune si accompagné d'un parent ou adulte responsable.
- ⇒ Les équipes concourant avec un très jeune équipier auront la possibilité de ne faire qu'un seul tour, mais ne seront pas classées.

⇒ Temps compensé pour les équipes comprenant un(e) participant(e), de plus de 50 ans (2 secondes par mois d'âge, dépassant 50 ans). Pour les équipes composées de 2 participants(es) de plus de 50 ans, pas de cumul d'âge, seul l'âge du participant le plus âgé est retenu. (condition remplie pour ceux nés avant le 12 octobre 1974)

- ⇒ C'est le temps du 2ème participant(e), au passage de la ligne d'arrivée, qui est retenu.
- ⇒ Classement au Scratch, au temps compensé, mixte, féminin...
- ⇒ Les organisateurs (Puy l'Evêque Cyclisme) se réservent le droit de modifier tout point de ce règlement si des conditions indépendantes de leur volonté les y obligeaient.
- ⇒ Toutes les équipes sont récompensées, les récompenses se feront à la salle des fêtes de Puy l'Evêque, vers 17h30, avec une collation offerte par la municipalité.